



## Appel à la concurrence 2022-2023

### Impact social : suites de la démarche 2021-2022

« Impact social : accompagnement et événementiel »

### Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

#### Date de mise en ligne du cahier des charges :

02 aout 2022

#### Date limite de réception des offres :

Lundi 05 septembre 2022 à 12 h

#### Pouvoir adjudicateur :

Réussir en Sambre Avesnois  
20 avenue Alphonse de Lamartine  
BP 40247  
59607 MAUBEUGE Cedex  
Téléphone : 03.66.32.32.00  
Mail : [cvenet@gjpreussir.fr](mailto:cvenet@gjpreussir.fr)



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



# CAHIER DES CHARGES

## SOMMAIRE

- 01 - Présentation de la structure
- 02 - Contexte de l'action
- 03 - Présentation de l'action et des besoins de RESA
- 04 - Obligations de publicité
- 05 - Dispositions diverses
- 06 - Conditions de rendu des offres
- 07 - Fiche Action : « Impact social : accompagnement et événementiel »**



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## 1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois est une association qui réalise les activités « Mission Locale », « PLIE » et « Maison de l'Emploi » à l'échelle de l'arrondissement.

Chargée de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal, RESA construit les solutions qui permettent de monter en qualité les candidatures à l'emploi et à la formation des publics, qui entrent à RESA, et de les proposer aux entreprises en recherche de compétences.

Pour cela RESA qui est une ML un PLIE et une MDE porte également d'autres dispositifs qui lui sont confiés par la Région, des actions qui lui sont financées par le Département, ou des actions que finance l'Etat.

Structure d'ingénierie de parcours et de projets, RESA répond aux besoins en développement en compétences de son territoire.

Les élus du territoire porteurs de la démarche et de la structure, ont privilégié les axes suivants :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

- 1/ L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
- 2/ L'accompagnement, au travers des dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
- 3/ Le développement et l'innovation sociale

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de services aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, et les freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'actions, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



Une légitimité d'intervention lui est reconnue par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental du Nord
- Les chambres consulaires CCI CMAR et COTESS
- La DREETS
- Pôle emploi
- L'union régionale pour l'Habitat

## **2. Contexte de l'action**

- Le Fonds Social Européen

Le FSE+, à travers les programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi », contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi (dite Stratégie de Lisbonne) :

- Augmentation du taux d'emploi global
- Augmentation du taux d'emploi des femmes
- Augmentation du taux d'emploi des séniors (55-64 ans)

A ce titre, il cofinance les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion Professionnelle.

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis sur :

- 1- L'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs, le soutien des mobilités professionnelles et le développement du partenariat
- 2- L'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels
- 3- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion

- Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

→ Un territoire jeune mais vieillissant.

→ Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 8.70% inférieur à la moyenne régionale.

→ Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

→ Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

→ Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.

→ Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

→ Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

→ Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessitent d'être encouragés.

→ Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.

→ Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National FSE+ validé par la Commission européenne «2021-2027 ».

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

### 3. Présentation de l'action et des besoins

Pour la période de Septembre 2022 à Septembre 2023, Réussir en Sambre Avesnois souhaite faire appel à un prestataire pour mener l'action suivante :

#### **Fiche Action : « Impact social : accompagnement et événementiel »**

*Accompagnement à la mesure d'impact social et réalisation d'un événementiel lors du mois de l'ESS*

### 4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer l'ensemble de ses interlocuteurs du concours financier du FSE.

Pour cela, il appose une **affiche A3** explicative, avec les divers logos, permanente et visible dans ses locaux. Cette affiche sera fournie par Réussir en Sambre Avesnois.

Il fait également mention de la participation du FSE sur **tout document utilisé** pour le déroulement de l'action. Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement. Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



## **5. Dispositions diverses**

### ● Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme Opérationnel National FSE+ 2021-2027.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du PON FSE+ 2021-2027 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- l'égalité des chances.

### ● Sous-traitance

» Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

» De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

### ● Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

## **6. Conditions de rendu des offres**

Pour être recevable, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Stéphane WILMOTTE, à l'adresse suivante : REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propre à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à [cvenet@gipreussir.fr](mailto:cvenet@gipreussir.fr)
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant le candidat : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant légal, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme à la fiche action concernée, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen spécifiant les justificatifs qui seront fournis au cours de la prestation (modèle en annexe 1)

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le 05 septembre 2022 à 12 h.

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence le 12 septembre.

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.  
Pour des questions d'ordre administratif ou technique : Christelle Lecomte [clecomte@gipreussir.fr](mailto:clecomte@gipreussir.fr) ou Christelle Venet [cvenet@gipreussir.fr](mailto:cvenet@gipreussir.fr)



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



<b>Action à mener</b>	<p><b>« Impact social : accompagnement et événementiel »</b></p> <p><i>Accompagnement à la mesure d'impact social et réalisation d'un événementiel lors du mois de l'ESS</i></p>
-----------------------	--

Période de réalisation de l'action : **15 septembre 2022 au 15 septembre 2023**

**Contexte de l'action :**

Suite à la Conférence de l'Innovation Sociale en 2019 et de la convention d'affaires pour des alliances économiques à impact social en Sambre Avesnois menée en 2020, RESA a ressorti plusieurs axes de développement souhaités par les acteurs à accompagner.

Réussir en Sambre Avesnois (RESA) a proposé un Plan Stratégique de Développement de l'ESS à horizon 2026. L'une des priorités est d'inscrire le territoire dans une démarche partagée d'Innovation Sociale à Impact Social en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques et solidaires.

Lorsqu'elles ont une finalité sociale, sociétale ou environnementale, les entreprises de l'ESS ont besoin, pour se consolider ou se développer, de pouvoir évaluer leur utilité sociale et/ou leur impact social pour questionner et améliorer les projets ou encore favoriser l'innovation sociale et le dialogue entre les parties prenantes.

RESA en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) a décidé de lancer une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs à l'évaluation de l'impact social de leur action.

L'action de sensibilisation et d'initiation aux outils et notions de mesure, a été menée en 2021 avec un fort engouement des participants pour s'engager dans une suite.

Une concertation entre RESA et l'agglomération au travers de ses techniciens a permis de valider une seconde phase de travail pour 2022 et 2023

**Description de l'action :**

L'objectif de l'action souhaitée consiste :

- à mener une action sur le mois de l'ESS 2022, qui contribuera à la promotion des résultats de la démarche menée en 2021, pour valoriser les « engagés », inciter de nouveaux partenaires de la démarche, et proposer d'associer d'autres acteurs qui voudraient s'y lancer
- à poursuivre d'autre part l'accompagnement des « engagés » durablement en 2022 et 2023 en leur proposant une boîte à outils qui les guidera et les sécurisera dans le parcours sur la mesure de l'impact social, qu'ils adoptent.



Cofinancé par l'Union européenne



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



## Objectifs opérationnels :

- Réunir les structures initiées en 2021
- Construire avec elles un événement autour de l'impact social pour rendre compte de la plus-value objectivée et ressentie
- Organiser l'évènement avec la CAMVS et RESA
- Proposer un contenu d'accompagnement des structures engagées
- Lancer auprès des nouveaux venus une phase I de la démarche lancée par RESA en 2021.

Lieu de réalisation de l'action : Territoire expérimental : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre financeur avec le FSE+ de l'action ESS de RESA.

## Indicateurs d'évaluation de l'action :

- Proposer une méthodologie détaillée de la démarche
- Mise en place de 2 COTECH en présentiel ou visio
- Mise en place de 2 COFIL de restitution en présentiel ou visio (au lancement et peu avant la fin de mission)
- Nombres d'acteurs tous confondus à mobiliser dans cette démarche : [>30]
- Bilan final (2 mois après la restitution) : 1

Suivi de l'action : Action suivie par RESA

Bilan de l'action à remettre dans les 2 mois après la fin de l'action, soit le 15 novembre 2023.

## Modalités financières :

Coût moyen maximum : 23 500 € TTC

Possibilité de versement d'un acompte à la notification



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES





**Critères de sélection de l'offre :**

Se reporter à la grille d'évaluation de l'action ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.

Grille d'évaluation	Action n°1 : « Lancement de la 1ère phase de la démarche d'évaluation de mesure d'impact social »
<b>Recevabilité de l'offre</b>	
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)	OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> <li>● dénomination sociale</li> <li>● adresse</li> <li>● SIRET</li> <li>● nom du représentant légal</li> <li>● nom du responsable de l'action</li> <li>● coordonnées du responsable de l'action</li> </ul>	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> <li>● mémoire technique</li> <li>● décompte financier</li> <li>● lettre d'engagement FSE/IEJ si nécessaire</li> </ul>	OUI / NON OUI / NON OUI / NON
<b>Offre recevable :</b>	<b>OUI / NON</b>

Evaluation du montant de l'offre		
Montant de l'offre par rapport au montant maximum		<b>Note / 20</b>
Evaluation du contenu de l'offre		
1-Respect de la période de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	10 %	Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %	Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	15 %	Note / 20
6-Capacité à réaliser les objectifs attendus de l'action	20 %	Note / 20
7-Qualité et Originalité de la prestation proposée	5 %	Note / 20
8-Pertinence des outils et indicateurs de suivi de l'action	15 %	Note / 20
9-Capacité financière de la structure pour porter l'action	6 %	Note / 20
<b>Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère</b>		<b>Note / 20</b>

Pondération note montant	50 %	<b><u>NOTE FINALE /20</u></b>
Pondération note contenu	50 %	



Cofinancé par l'Union européenne



AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES



## ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

### **Action : « Impact social : accompagnement et événementiel »**

Je soussigné(e), .....,  
représentant la structure .....,  
atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds  
Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l' **Action : « Impact social : accompagnement et événementiel »** qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Restitution papier de la proposition de méthodologie
- Feuilles d'émargement des COTECH et COFIL (si visio : copie écran)
- Questionnaire audit avec logo du FSE+

Signature du représentant et cachet de la structure



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



## ANNEXE 2 : Modèle de réponse

### Identification du candidat :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

### Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

### Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

### Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :  oui  non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois :  oui  non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal :  oui  non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois :  oui  non



Cofinancé par  
l'Union européenne



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



**Présentation de l'action menée :**

[700 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Méthodes et outils de réalisation de l'action :**

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Echéancier de réalisation de l'action :**

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**Indicateurs de réalisation de l'action :**

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

**Indicateurs de résultats concernant les participants :**

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

**Indicateurs d'impacts concernant les participants :**

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....



**Références du personnel affecté à l'action :**

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Informations complémentaires éventuelles :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Budget prévisionnel de l'action :**

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.



Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		<b>TOTAL :</b>	

**Observations sur le budget :**

.....

.....

.....

.....



Cofinancé par l'Union européenne



AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

